

agissant en sa qualité d'Assistant Administrateur, se rendra dans la salle du Sénat pour ouvrir la première session du dix-neuvième Parlement du Canada le 16 mai prochain à midi.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. L. C. PEREIRA,

Assistant Secrétaire du Gouverneur-général.

Arthur Beauchesne, écuyer, C.M.G.,
Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier de la Verge Noire, communique un message ainsi conçu:—

Membres de la Chambre des Communes:

Son Honneur le suppléant de Son Excellence l'Administrateur requiert la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre se rend en conséquence au Sénat, le président du Sénat alors dit:—

Honorables Membres du Sénat, et

Membres de la Chambre des Communes,

J'ai reçu de Son Excellence l'Administrateur l'ordre de vous informer qu'il ne juge pas à propos d'exposer les raisons pour lesquelles il a convoqué le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des Communes ait choisi un Orateur suivant la loi; mais cet après-midi, à trois heures, Son Excellence exposera les raisons de la convocation des Chambres.

Au retour des députés, le Très Honorable Mackenzie King, s'adressant au Greffier, propose, appuyé par le Très Honorable Ernest Lapointe (Québec-Est), que James Allison Glen, écuyer, représentant le district électoral de Marquette, prenne le fauteuil d'Orateur de la Chambre.

Ladite motion, mise aux voix, est acceptée.

Et le Greffier ayant déclaré James Allison Glen, écuyer, dûment élu, celui-ci est conduit au fauteuil par le Très Honorable Mackenzie King, et le Très Honorable Ernest Lapointe (Québec-Est), et alors il présente à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu lui conférer en l'élisant son Orateur:—Et la masse est posée sur le Bureau.

Sur motion de M. Mackenzie King, la Chambre lève alors la séance jusqu'à trois heures p.m., aujourd'hui.